

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
DE LA REGION LORRAINE :
COLLEGE DES ORGANISATIONS SYNDICALES.

PROPOSITION A LA REGION LORRAINE
POUR LA CREATION D'UNE CONFERENCE REGIONALE PERMANENTE
DU DIALOGUE SOCIAL ET DE LA SECURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS

Le Conseil Régional s'est engagé avec le Schéma Régional de Développement Economique et dans les Contrats Projets 2007/2013 - proposés à l'Etat sous la forme de 13 "grands projets"- afin de renverser la tendance du "décrochage économique et social de notre région". La Région (conseil et exécutif régional) a construit des schémas et des plans régionaux¹ pour aboutir avec de multiples partenariats : l'Etat et les Collectivités territoriales, les organismes économiques, les universités, les chambres consulaires et les organismes professionnels - syndicats d'employeurs et de salariés-, à la revitalisation des bassins d'emplois de la région.

Cette double démarche est soutenue par les organisations syndicales lorraines qui siègent au Conseil Economique et Social.

Tout en conservant leur indépendance et en formulant leur avis, les organisations syndicales font de la question de l'emploi, de la formation professionnelle et du développement économique les clés de leurs actions régionales. Elles ne cessent de lutter contre le chômage et l'aggravation d'une paupérisation qui frappe de plus en plus de lorrains².

L'engagement de tous est indispensable pour un développement économique et social de la Lorraine. Il doit, prendre en compte les potentialités régionales et fait le pari de la recherche, de l'innovation et des qualifications sociales et professionnelles des femmes et des hommes. Cet engagement doit être pris pour les nouvelles générations en assurant dans les compétences régionales la qualité de l'enseignement et le bien

¹ SRDE;PRDF;SRIT; plan régional en faveur du développement international des PME Lorraine; Plan Régional en faveur de la Transmission – Reprise d'Entreprise en Lorraine...

² voir le rapport sur la situation économique et social du CES de Lorraine ainsi que le diagnostic de la Lorraine établi par la Région Lorraine dans le cadre du contrat de projet.

être dans un cadre de vie maîtrisé et accessible pour le logement, la culture, les sports et les loisirs.

A la lecture de ces différents documents, il est paradoxal de constater l'absence des salariés dans les partenariats envisagés. Les organisations syndicales de salariés sont rarement citées, ni sollicitées autrement que sous la forme d'une consultation qui intervient à la fin de l'élaboration des projets. Or, la crise comme le développement économique, sont en premier lieu des actions et des questions qui concernent ceux qui travaillent, qui se forment pour travailler, qui sont à la recherche d'un travail !

Ne pas prendre en compte la représentation des salariés, dans sa diversité, est une erreur. Elle risque d'éloigner plus encore les citoyens de la vie politique qui se construit concrètement par les institutions locales et nationales chargées de réaliser les projets pour améliorer les conditions de vie et de travail de la population. L'exemple récent du CPE, devrait faire réfléchir tous ceux qui sont en charge d'une responsabilité sociale, économique et politique.

L'absence de dialogue social, le refus de la concertation même lorsqu'elle est inscrite dans la loi, la volonté de passer en force avec l'appui d'une seule partie du corps social conduit nécessairement

au conflit et à l'exclusion. Faire ce constat n'est pas faire un procès ni engager une polémique. Pour justifier leur position, les décideurs mettent en avant l'efficacité et la représentation du syndicalisme dans notre pays. Consulter, informer, faire participer ceux qui ne sont pas toujours d'accord, représente du temps et de l'énergie. Mais, n'est-ce pas justement la raison d'être du politique qui doit convaincre et s'engager dans l'intérêt général en prenant en compte la diversité de la représentation sociale, économique et culturelle?

Les propositions contenues dans les CONTRATS DE PROJETS, tout comme dans le SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE sont de véritables engagements envers la population lorraine et en premier lieu envers les salariés et les demandeurs d'emplois. Ils sont les acteurs essentiels du "nouvel élan pour l'économie et l'emploi" en Lorraine³ !

C'est pourquoi, les organisations syndicales signataires de cette proposition, représentées au Conseil Economique et Social de Lorraine demandent au Conseil Régional de Lorraine de reconsidérer ses positions envers les organisations syndicales de salariés dans notre région. Elles demandent que l'exécutif régional

³ titre du Schéma Régional du Développement Economique

propose à son assemblée de créer une délégation, un service chargé du dialogue social et de la sécurisation des parcours professionnels en Région Lorraine. Elles souhaitent avoir un interlocuteur qui soit en mesure de faciliter le dialogue social dans les projets régionaux et qui construise avec les organisations syndicales et les organisations d'employeurs ainsi que les organismes compétents une véritable sécurisation des parcours dans l'emploi et la formation professionnelle.

Pour parvenir à cet objectif trois conditions semblent nécessaires:

1. La constitution d'une conférence régionale permanente du dialogue social et des parcours professionnels animée par le Conseil Régional.
2. Le soutien de la Région, aux organisations syndicales régionales par des moyens concrets leur permettant d'assurer des missions de formation, d'information et de concertation dans le cadre des projets et des soutiens qu'accorde la Région pour le développement économique.

3. La mise en place d'un service ou d'une direction chargée de la mise en œuvre du dialogue social et de la sécurisation des parcours professionnels dans le cadre des projets, schémas et plans lorrains

Ces propositions fixent un cadre général, un principe à partir duquel va se décliner une autre manière de penser et de faire de l'économie en Lorraine. Elles sont à débattre. Cela peut aussi aller dans le sens d'une volonté de changement qui s'est exprimée au moment du renouvellement des Conseils Régionaux car les citoyens ont du mal à comprendre les missions et le rôle de la Région.

Les organisations syndicales représentées au CES de Lorraine⁴ :
CFDT; CFTC; CGC-CFE; CGT; FO-CGT;
FSU; UNSA

⁴ proposition présentée par la délégation Cgt du CES de Lorraine aux organisations syndicales représentées au CES de Lorraine en vue de la constitution d'une expression commune du Collège des Organisations Syndicales du CES. Séance plénière du 22 et 23 juin 2006